



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 7 octobre 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 30 septembre 2010

Publié le 8 octobre 2010

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 64

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 15

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE
M. Gilbert MENUT	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Michel ROTGER
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Patrick BAUDEMONT
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
Mlle Badiââ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.

### Membres absents :

M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
Mme Christine MASSU	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Georges MAGLICA
M. Rémi DELATTE	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Murat BAYAM
	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Yves BERTELOOT
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Alain MARCHAND
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

---

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**

**Recrutement d'un agent occasionnel pour assurer la réalisation d'un ouvrage sur le patrimoine bâti du Grand Dijon**

L'étude d'inventaire du patrimoine réalisée en 2007 et prolongée en 2009 dans le cadre de l'élaboration de l'éco-PLU a mis en évidence des pans méconnus du patrimoine bâti et paysager du Grand Dijon :

- édifices et ensembles bâtis de style art déco dans les faubourgs de Dijon ;
- bâtiments d'activités isolés datant du XIXème ou du début du XXème siècles ;
- édifices singuliers ou représentatifs de l'architecture moderne, voire contemporaine ;
- en milieu péri-urbain, constructions représentatives de l'habitat traditionnel rural, agricole (dont corps de ferme) ou viticole ;
- plus largement, ensembles végétaux et/ou paysagers remarquables.

Jusque récemment, ce sont surtout le secteur sauvegardé de Dijon, les noyaux anciens des communes et les édifices déjà inscrits ou classés à l'Inventaire national des monuments historiques qui ont fait l'objet, à juste titre, de mesure de préservation, de mise en valeur et de communication.

Il est proposé afin de mieux faire connaître et de promouvoir la richesse et la diversité du patrimoine bâti du Grand Dijon, de créer un emploi occasionnel d'une durée maximale de 6 mois, chargé de rédiger et préparer la publication d'un ouvrage de référence sur le sujet.

Cette démarche visant une meilleure lisibilité et reconnaissance de la valeur du patrimoine local s'inscrit dans la mise en oeuvre du label « Ville d'Art et d'Histoire », récemment obtenu par Dijon, et du projet « Climat de Bourgogne », qui veut aboutir à l'inscription du territoire du Grand Dijon au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Elle pourra déboucher sur d'autres actions de communication, notamment grâce aux nouvelles technologies numériques, qui seraient à définir dans le cadre de ce contrat.

Les retombées de ces actions de communication à finalité pédagogique et culturelle seront aussi touristiques, économiques, sociales et environnementales, par l'accroissement de l'attractivité du territoire et l'amélioration du cadre de vie urbain ou péri-urbain qui en résulteront.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **de recruter**, en application de l'article 3 alinéa 2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, un emploi occasionnel d'une durée de 3 mois renouvelable dans la limite de 6 mois au total à compter du 11 octobre 2010 ;
- **de fixer** la rémunération par référence à la grille des attachés territoriaux et d'ouvrir les crédits à cet effet au chapitre 012 ;
- **d'autoriser** le Président à signer toute pièce nécessaire à la mise en oeuvre de la présente délibération.